

Quid des dégâts occasionnés par les collisions routières avec la faune sauvage sur les routes jurassiennes ?

Martial Farine (PS)

Un rapport d'une compagnie d'assurance daté d'octobre 2025¹ indiquait que le canton du Jura (avec Fribourg en Romandie) est particulièrement exposé aux collisions avec la faune sauvage. Le risque d'avoir un accident dans notre canton est environ deux fois plus important qu'en moyenne suisse. Selon ce même rapport, le coût moyen d'un sinistre se monte à près de 3'800 francs, alors qu'il était d'environ 3'000 francs il y a dix ans.

Depuis 1992, selon les statistiques sur la chasse, ce sont en moyenne 160 chevreuils et sangliers qui périssent sur les routes jurassiennes suite à des collisions, avec des pics à plus de 200 animaux en 1998, 2015 et 2019. Le nombre est bien plus élevé si on prend en compte les plus petits animaux qui peuvent aussi occasionner des dommages aux véhicules.

Pour limiter ces collisions avec la faune sauvage, diverses mesures ont été mise en place : des avertisseurs sonores ont été posés par le Service des infrastructures et entretenus par les chasseurs dans les années 2010, les candidats chasseurs ont posé des bandes en alu réfléchissantes en bordure de route. En l'état actuel de mes connaissances, le bilan de ces actions est mitigé. Sur certains tronçon, les collisions, notamment avec le sanglier, ont diminué mais d'autres n'ont vu aucun effet, voire même une augmentation des collisions.

Une mesure importante prise par les chasseurs en l'an 2000 a été l'augmentation de 150% du plan de chasse chevreuil, suite au surcroît de collisions routières avec cette espèce, de 10% par an les sept années précédentes. Pendant les dix années suivantes, les routes jurassiennes ont été plus sûres puisque le nombre de collision avec le chevreuil est passé de plus de 200 à 100. A noter que la charge du trafic routier n'explique pas les variations de collisions, puisque quand les conflits gibier-traffic ont baissé, le trafic routier n'a pas suivi la même tendance, selon le rapport de la Section des constructions routières (TJM : Trafic Journalier Moyen 2020 et précédents)². Signalons également que le tir important de sangliers une année donnée implique une diminution des accidents avec cette espèce.

L'augmentation de la surface du canton du Jura avec le district de Moutier, ainsi que le sauvetage bien plus important que par le passé de faons grâce aux interventions de chasseurs et de l'association SOS faons, font que le nombre des chevreuils va augmenter, sachant également que le plan de chasse du chevreuil n'a pas changé et tourne autour de 1'200 individus depuis l'an 2000.

Nous demandons donc au Gouvernement de répondre aux questions suivantes :

- 1. Le Gouvernement connaît-il la somme que déboursent les assureurs dans le canton pour couvrir les frais des accidents dus au gibier ? Si oui, quelle est-elle ?**
- 2. Le Canton ne disposant pas d'assurance pour couvrir les dégâts causés par la faune sauvage lors de collisions avec des véhicules, et que le risque est plus grand sur les routes jurassiennes qu'ailleurs en Suisse, des compagnies d'assurance ont-elles demandé des indemnités au Canton ou s'en sont-elles approchées afin de lui demander de mettre en place des mesures "anticollision" ?**
- 3. Le Gouvernement va-t-il prendre d'autres mesures techniques que celles prises dans les années 2010 pour diminuer le nombre de ces collisions ? Quelles seront-elles ?**
- 4. Le Gouvernement a-t-il l'intention de faire augmenter les prélèvements de chevreuils par la chasse, mesure efficace prise par les chasseurs en l'an 2000, compte tenu**

également de l'augmentation du territoire cantonal avec l'arrivée de Moutier et du succès du sauvetage des faons grâce aux drones ?

¹Etude de l'assureur Axa : <https://www.axa.ch/fr/ueber-axa/blog/mobilite/accidents-gibier.html>, datée d'octobre 2025.

²<https://www.jura.ch/fr/Autorites/Administration/DEC/SIN/Section-des-constructions-routieres-SCR/Charges-de-traffic/Charges-de-traffic-sur-les-routes-jurassiennes.html>

Martial Farine (PS)

Co-signataires

- Patrick Cerf (PS)
 - Nicolas Girard (PS)
 - Pierre-André Comte (PS)
 - Florence Chaignat (PS)
 - Valérie Bourquin (PS)
 - Christophe Badertscher (PS)
 - Patrizio Robbiani (PS)
 - Pierre Sauvain (PS)
 - Julien Loichat (PS)
 - Marina Zuber (PS)

Intervention déposée officiellement le 06 mai 2026